



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de RACAULT (Jean-Michel), CARILE (Paolo), « Glossaire », *Voyage et aventures en deux îles désertes des Indes orientales. suivi de Recueil de quelques mémoires pour l'établissement de l'île d'Éden*, LEGUAT (François), DUQUESNE (Henri), p. 459-464

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12679-9.p.0459](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12679-9.p.0459)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2022. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## GLOSSAIRE

- Aller à la bouline : tenir le plus près du vent en orientant la voile de biais.
- Ambricque ou ambérique : Légumineuse tropicale, sorte de haricot.
- Antaque : Plante tropicale produisant des pois ou de petites fèves ; légumineuse alimentaire.
- Apostumer : Se gonfler de pustules, suppurer.
- Araque ou arack : terme générique, entré en français vers 1525, désignant en contexte colonial divers alcools obtenus, selon les régions, par distillation de la canne à sucre, du vin de palme, de l'eau de coco, du riz fermenté notamment.
- Arriver : Manœuvrer pour que le cap du voilier s'écarte de la direction d'où vient le vent et pour que ce dernier arrive plutôt par l'arrière.
- Bamboche : « Sorte de canne qui a des nœuds, & qui vient des Indes » (*Acad. 1694*). Bambou.
- Benjoin : Arbre produisant une résine odoriférante (diverses espèces du genre *Stryrax*).
- Bette blanche : Blette, ou cardé blanche d'Ampuis, plante potagère.
- Brandevin : eau-de-vie.
- Cambare ou cambarre : Sorte d'igname à grosses racines blanches ou violettes, famille des Dioscoréacées.
- Capre : Vaisseau corsaire (*Litttré*).
- Cayes : « Terme de géographie. Dans la mer des Antilles, îles basses, rochers, bancs formés de vase, de corail et de madrépores » (*Litttré*).
- Chervis : racine comestible analogue au salsifis.
- Chou cabus : Variété de chou caractérisé par un feuillage lisse, appelé aussi chou pommé.
- Chou caraïbe : Appelé également colocase, taro, songe ou madère selon les régions, le chou-caraïbe est un gros tubercule farineux appartenant à la famille des Aracées, au goût proche de celui de la patate douce. On consomme essentiellement sa pulpe mais aussi ses feuilles et ses tiges.
- Chou de Milan : Variété courante de chou, le chou de Milan (*Brassica oleracea var. sabauda*) appelé aussi chou de Savoie, chou Pancalier ou chou cloqué, est une variété de chou aux feuilles nervurées et gaufrées.
- Compasser : mesurer.
- Corlieu : Selon *Acad. 1694*, synonyme de courlis, « sorte d'oiseau de riviere du genre de ceux qui n'ont pas le pied plat, lequel a le bec fort long & courbé, & est haut enjambé de couleur grise, marqué de taches rouges & noires ».
- Courtine : Terme de fortification : muraille joignant deux bastions.
- Déduire : exposer oralement.
- Délinéation : « Description faite avec

- des lignes qu'on appelle aussi Ichnographie. *La simple delineation fait voir l'estenduë de cette place* » (*Acad.* 1694).
- Dragée à lièvre : Menu plomb de chasse.
- Dragon d'eau : trombe d'eau, tornade en mer.
- Ébène : Bois précieux, extrait de plusieurs espèces d'arbres de la famille des Ébénacées appartenant au genre *Diospyros*, appelés ébéniers, qui se caractérise par sa dureté et sa couleur presque noire.
- Écoutes : Cordages permettant de régler la tension des voiles.
- Écuyer : « Aujourd'hui, l'Écuyer est le titre que portent les simples Gentilshommes et les Annoblis. *Il est défendu de prendre la qualité d'Écuyer, si l'on n'est noble* » (*Acad.* 1762). Toutefois, à la différence du titre de chevalier, cette qualification n'est pas reconnue comme titre de noblesse.
- Émeri : L'émeri ou framiré, de son nom scientifique *Terminalia ivorensis*, est un arbre appartenant à la famille des Combrétacées, reconnaissable par ses branches s'organisant en couronne autour du jeune tronc.
- Équerret : « Nom de plusieurs oiseaux du genre des mauves » (*Litttré*).
- Esquine : L'esquine, ou squine, ou racine de Chine (*Smilax China*, de la famille des liliacées) est une plante médicinale proche de la salsepareille, connue pour ses propriétés antalgiques, anti-inflammatoires, digestives, laxatives, dépuratives, aphrodisiaques, diurétiques, fébrifuges et toniques. Ses longues tiges, atteignant plusieurs mètres de hauteur, portent des feuilles coriaces, de petites fleurs verdâtres et des fruits rouges.
- Estagnier (*sic*) : Sans doute mauvaise lecture de Duquesne pour latanier, sorte de palmier (*Latania lontaroides*).
- Étalingure : terme de marine : « Nœud qui fixe le bout d'un câble à l'organeau d'une ancre ; nœud d'un orin sur la croisée d'une ancre » (*Litttré*).
- Exercice : le culte.
- Faire servir : orienter la voilure de manière à faire route, après avoir mis en panne par exemple.
- Figue d'Adam : La banane, aussi appelée figue dans l'océan Indien comme aux Antilles. Une légende indienne rapporte que la banane (*Musa paradisiaca*) était originaire de l'île de Ceylan, site du Paradis terrestre duquel furent chassés Adam et Ève, leurs corps couverts de feuilles de bananier.
- Fol : forme ancienne de *fou*, nom donné à divers oiseaux marins palmipèdes.
- Formidable : « Redoutable, qui est à craindre » (*Acad.* 1694).
- Fourrer : terme de marine : protéger par une toile un cordage exposé au frottement.
- Gagner pays : « On dit, *gagner chemin, gagner pays*, pour dire Avancer, faire du chemin » (*Acad.* 1694).
- Garnir : gréer un mât en y fixant poulies, ferrures et manœuvres.
- Gentillesse : Grâce, agrément.
- Gentils : Au sens strict, les païens qui ont été évangélisés au début de l'expansion du christianisme en Asie Mineure, entre 42 et 70.
- Gouvernement : parmi les emplois relevés dans *Acad.* 1762 figurent « La charge de Gouverneur » (*« Le roi lui a donné le Gouvernement de Normandie »*) et « L'hôtel du Gouverneur » (*« J'ai dîné au Gouvernement »*).

- Grand gosier : Nom vulgaire du pélican.
- Grande Tribulation : la « grande tribulation », période de désordres et de souffrances de la fin des temps précédant la parousie, est mentionnée dans les trois Évangiles synoptiques et annoncée dans l'*Apocalypse* (7 : 14). Dans l'eschatologie réformée, la formule est employée de façon polémique pour stigmatiser la Révocation de 1685 et l'exil forcé des huguenots, le pape se voyant attribuer le rôle de l'Antéchrist.
- Guinder : projeter, élever dans les airs.
- Habitué : installé, notamment dans un pays étranger. *S'habituer* « signifie aussi, établir sa demeure en un autre Pays que le sien » (*Acad.* 1694).
- Imposer à quelqu'un : « Tromper, abuser, surprendre quelqu'un, en faire accroire à quelqu'un » (*Acad.* 1694).
- Indigo : L'indigotier, indigo des teinturiers ou indigo des Indes (*Indigofera tinctoria*), est un arbuste des régions chaudes de la famille des Fabacées dont les feuilles sont utilisées pour la préparation de la teinture d'indigo.
- Jayet : Jais.
- Lamantin : Le mammifère aquatique décrit par Leguat n'est pas en réalité le lamantin ou manatee, animal des côtes et des fleuves de l'Amérique centrale et méridionale, mais un autre sirénien, le dugong (*Dugong dugong*) de l'océan Indien, jadis très répandu dans les Mascareignes et aujourd'hui entièrement disparu dans cette zone.
- Lardoire : « Sorte de brochette creusée et fendue par un des bouts et servant à larder la viande » (*Acad.* 1694).
- Largue : « Terme de marine. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Prendre le largue, tenir le largue*, pour dire, prendre la haute mer, tenir la haute mer. Il s'emploie aussi adjectivement. On dit, *Vent largue*, de celui qui s'écarte au moins d'un quartier de la route que l'on tient » (*Acad.* 1762).
- Latanier : Le latanier, dont Leguat décrit avec précision les usages traditionnels, est un palmier des régions tropicales de la famille des Arécacées caractérisé par de très grandes feuilles disposées en éventail utilisées pour la couverture des cases. Il en existe de nombreuses variétés.
- Levée : élévation de l'avant ou de l'arrière du bateau au-dessus de la ligne de flottaison.
- Loge : dans la langue classique, le terme désigne une hutte ou une maisonnette.
- Loups marins : Phoques.
- Lustre : au sens figuré, brillant ou éclat ; dans le langage technique, sorte d'empois dont se servent les fripiers pour donner aux vêtements usagés l'aspect du neuf.
- Maltôtier : percepteur d'impôts, « terme de dénigrement » selon *Littré* (la maltôte était un ancien impôt levé sous Philippe le Bel).
- Maringouin : le terme désigne les moustiques dans les colonies américaines.
- Marmouset : petite figure grotesque. Le terme s'applique péjorativement aux idoles des cultes païens.
- Millecanton : Frai de poisson.
- Moine bourru : Le « moine bourru », fantôme revêtu d'une robe de bure, est une figure familière des croyances populaires du temps.
- Monument : « Marque publique que l'on laisse à la postérité pour conserver la

- memoire de quelque personne illustre, ou de quelque action celebre » (*Acad. 1694*).
- Morte eau : période de faible amplitude des marées (correspondant aux quadratures lunaires).
- Naïveté : « Ingénuité, simplicité d'une personne qui n'use point de desguisement [...] Grace et simplicité avec laquelle une chose est exprimée ou représentée selon la verité et la vraysemblance » (*Acad. 1694*).
- Nuer : « Assortir de couleurs dans des ouvrages de laine ou de soye, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre [...] » (*Acad. 1694*). *Nuancer* n'apparaît que dans l'édition de 1762.
- Oumine : L'Oumine, Zoumine (à La Réunion), Herbe à oignon (Maurice), Moita, Tsingetsetse (Madagascar), est une herbe à port en touffe aux feuilles dressées (*Cyperus rotundus*), de la famille des Cyperacées. Les petites racines, comestibles, dégagent une forte odeur poivrée, lorsqu'on les écrase.
- Ouragan : « Tempeste violente accompagnée de tourbillons » (*Acad. 1694*). L'édition de 1762 précise, comme plus loin Leguat, que ce mot est « emprunté de l'indien ». Il s'agit en réalité d'un terme espagnol d'origine caraïbe (*buracan*) passé en français au XVI<sup>e</sup> siècle désignant spécifiquement les tempêtes cycloniques tropicales.
- Perse : probablement une forme de dysenterie. Le terme est inconnu des dictionnaires.
- Phlébotome : ce néologisme plaisant (« coupeur de veine »), appliqué par Leguat aux apprentis chirurgiens, n'est pas enregistré en ce sens par les dictionnaires. *Littré* signale le mot, mais pour désigner l'instrument (lancette).
- Poisson : « Animal qui naist, & qui vit dans l'eau » (*Acad. 1694*). Le terme s'applique donc aussi aux mammifères marins ; Leguat suit ordinairement cet usage.
- Pont-volant : « On appelle *Pont volant*, une sorte de pont composé de deux ou trois bateaux garnis de grosses poutres par-dessus, dont on se sert pour transporter des troupes d'un bord à l'autre » (*Acad. 1762*).
- Pourpier : Le pourpier (*Portulaca oleracea*), plante annuelle rampante de la famille des portulacacées, cultivée pour l'alimentation depuis l'antiquité, très appréciée aussi comme plante médicinale.
- Praticien : Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme désigne les employés de l'administration judiciaire et dans certains cas les chirurgiens.
- Prendre hauteur : « On dit, *Prendre la hauteur du Soleil*, ou simplement, *Prendre hauteur*, pour dire, observer avec un instrument l'élévation du soleil sur l'horizon à l'heure de midi » (*Acad. 1762*). Cette opération est indispensable au calcul de la position du navire.
- Quadrature : terme de marine : aspect de la lune dans son plus petit quartier ; marée dite « de morte eau » se produisant au moment du premier et du dernier quartier de la lune.
- Quartier d'assemblée : « On nomme *Quartier d'assemblée*, un lieu choisi sur la frontière, ou dans le Royaume, où les troupes se rendent, pour de là marcher en corps à l'ennemi » (*Acad. 1762*).

- Raifort : Le raifort (*Armoracia rusticana*) est une plante herbacée vivace de la famille des Brassicacées, cultivée pour sa racine à usage condimentaire, de saveur extrêmement forte, appelée aussi moutarde des Allemands, cran de Bretagne, radis de cheval, herbe aux cuillers, herbe au scorbut, wasabi alsacien...
- Ranger : naviguer à petite distance le long de la côte.
- Rats-de grenier : Commis des aides et plus spécialement agents des gabelles chargés de perquisitionner à la recherche des marchandises non déclarées.
- Riotteuses : Querelleuses (*Littré*).
- Salot : Personne négligée. Le terme, absent des dictionnaires, *Littré* excepté (sous une forme adjectivale), est peu fréquent et considéré comme « bas » mais non argotique (orthographe plus usuelle : *salop*).
- Sans art : Naturellement.
- Saupiquet : « Ragoût qui excite l'appétit » (*Littré*).
- Sicot : Variante graphique, attestée sous la forme *cicot* (1553, CNRTL) mais non enregistrée par les dictionnaires, du mot *chicot*, désignant « un reste d'arbre coupé qui sort un peu de terre » ou « un morceau qui reste d'une dent rompue » (*Acad. 1694*).
- Solitaire : Le solitaire, grand oiseau incapable de voler, était propre à Rodrigue. Voir Alfred North-Coombes, *La Découverte des Mascareignes : rétrospective et mise au point définitive*, 2<sup>e</sup> éd., Mauritius printing specialists, 1994 ; Anthony S. Cheke & Julian Pender Hume, *Lost Land of the Dodo : An Ecological History of Mauritius, Réunion & Rodrigues*, London, T. & A. D. Poyser, 2008 et surtout la description fort détaillée de Leguat, qui le reproduit même dans une planche de son livre.
- Somache : Inconnu du *Dictionnaire de l'Académie*, ce vocable du « parler matelot » n'apparaît, sous la graphie *saumache* ou *saumâtre*, que dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de J.-F. Féraud en 1787.
- Songe : Autre nom du chou caraïbe.
- Souffreteux : « Qui souffre de la misère, de la pauvreté. Il est bas, et vieilli » (*Acad. 1694*).
- Squine : voir esquine.
- Stombs ou stomps : terme inconnu, qui désigne le supplice du carcan immobilisant les jambes des condamnés. Ce mot ne semble pas issu du hollandais.
- Suffragant : Suppléant ou subordonné. Le terme s'applique notamment à la hiérarchie ecclésiastique (pasteur suffragant, évêque suffragant).
- Suppliant : plaignant. « Il se dit des personnes qui supplient & présentent des Requestes en justice, ou à quelque puissance, pour obtenir quelque chose » (*Acad. 1694*).
- Tourlourou : « Nom vulgaire, aux Antilles, des espèces du genre Gécarcin (décapodes) et particulièrement du gécarcin ruricole de Latreille, qui est le cancer ruricole de Linné, ou crabe de terre, dit tourlourou par les matelots, qui le comparent au fantassin dans l'armée de terre » (*Littré*).
- Tramontane : au sens propre, l'étoile polaire ou étoile du nord ; par extension, la direction suivie.
- Tribut : Cet euphémisme traditionnel désigne les effets du mal de mer.
- Trinquette : voile latine triangulaire.

Vache marine : Désignation de divers mammifères marins, notamment « le morse, le lamantin, le dugong » (*Littre*).

Vieille roche : « *On appelle turquoise de la vieille roche*, les Turquoises tirées

d'une roche decouverte il y a tres-longtemps. Et on dit fig. d'un homme d'une probité connuë, que *c'est un homme de la vieille roche* » (*Acad. 1695*).